

- Lecture du document de nomination par le Doyen l'abbé DRAPPIER.
- Remise des clés sous le porche :
 - Les maires remettent la clé de leur église au doyen, qui les remet symboliquement à Maxence en disant : « Je vous remets ces clefs, rappelant votre mission d'introduire les fidèles dans la maison de Dieu. Vous aurez à cœur d'en faire une maison de prière, veillant fidèlement au respect de ce lieu sacré, au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »
- Ensuite, le doyen remet au nouveau curé :
 - L'ampoule de Saint-Chrême, en disant : « Je vous remets le Saint-Chrême dont vous userez à la fontaine baptismale. Vous avez la mission d'y célébrer le Sacrement du Baptême avec dignité et selon le rite de l'église, au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »
 - L'étole violette, en disant : « Je vous remets cette étole de confession. En célébrant le Sacrement du Pardon, vous aurez à remplir fidèlement votre charge de père et de docteur, de médecin et de juge, au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »
 - La clef du tabernacle, en disant : « Je vous remets ce tabernacle où vous garderez fidèlement la Sainte Eucharistie. Vous chercherez à nourrir fréquemment de cet aliment de salut les fidèles qui vous sont confiés, au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »
 - Les cloches en disant : « Je vous remets les cloches de cette église. En qualité de pasteur, vous aurez à convoquer les fidèles qui vous sont confiés. Au près du Christ, ils trouveront protection et réconfort, au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit »

A l'arrivée, après avoir vénéré et encensé l'autel, l'abbé DRAPPIER remet :

- Le siège de présidence en disant : « Je vous remets ce siège de présidence. Il signifie votre mission de présider l'assemblée des fidèles et de l'édifier en rendant à Dieu le culte public qui lui est dû, avec piété et selon le rite de l'Eglise, au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »
- L'ambon, en disant : « Je vous remets cet ambon. Vous avez la mission d'y annoncer avec compétence la Parole de Dieu aux fidèles qui vous sont confiés, en leur montrant la voie du salut, au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »